

FEUILLE DE ROUTE

Illettrisme et illettronisme en Normandie 2026-2028

« Fédérer les acteurs pour améliorer les
compétences de base des normands »



Introduction

Contexte

- Définitions et degrés de l'illettrisme
- Chiffres nationaux et régionaux

Acteurs de l'illettrisme en Normandie

- Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CRIA)
- Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)

Feuille de route

- Méthodologie
- Détail de la feuille de route
- **Axe 1 : Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme des actives et actifs en emploi**

Détecter, remédier et sensibiliser

1. Identifier les clés du repérage en entreprise
2. Identifier les clés de la remédiation en entreprise
3. Sonder les entreprises pour recueillir leurs besoins

- 3 -

- **Axe 2 : Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme des actives et actifs en recherche d'emploi**

Sensibiliser, repérer et accompagner

4. Déployer un réseau d'acteurs et d'échanges de bonnes pratiques
5. Mobiliser le réseau pour l'emploi pour prévenir et réduire l'illettrisme

- **Axe 3 : Prévenir et agir contre l'illettrisme et l'illectronisme hors cadre professionnel**

Rechercher des solutions concrètes, locales et adaptées

6. Remobiliser les publics les plus éloignés pour favoriser leur retour vers un parcours d'insertion
7. Proposer une méthode pour fédérer les acteurs d'un même territoire

- **Axe transversal**

Communiquer et outiller

8. Relayer la communication dans votre réseau
9. Recenser et mutualiser les outils existants et accessibles à tous les acteurs

Pilotage, suivi et évaluation

Calendrier

Conclusion, remerciements et liste des structures participants

Introduction

La Normandie est particulièrement concernée par les questions d'illettrisme et d'illectronisme dans une période de digitalisation de la société et de nécessaire adaptation dans le cadre professionnel. Face à cela, il est important de **souligner l'engagement et l'implication de longue date de nombreux acteurs Normands** en faveur des compétences de base des adultes, qu'il s'agisse des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, ainsi que de l'ensemble des acteurs socio-économiques et associatifs. Il est toutefois indispensable de **maintenir et amplifier la dynamique et la mobilisation** existante afin **d'inciter encore davantage d'acteurs normands à agir**.

Les répercussions de l'illettrisme et de l'illectronisme sont présentes dans la **sphère privée et professionnelle des personnes concernées**, la **compétitivité d'entreprises** et plus largement dans le **développement économique normand**. **Il s'agit là d'un enjeu sociétal**.

C'est pourquoi dans la continuité du **Plan Régional de Prévention et de Lutte contre l'Illettrisme 2018-2023**, le **CREFOP** qui porte la démarche a saisi la Commission formation qui a constitué un groupe de travail afin de construire une feuille de route régionale **pilotée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)**. Elle se doit d'être **opérationnelle, tout en répondant aux besoins des territoires** grâce à la participation et à **l'implication d'une grande diversité d'acteurs Normands**.

En 2024 et 2025, **la feuille de route a été coconstruite avec de nombreuses structures et le concours** du groupe de travail organisateur composé des représentants de **l'Etat, de la Région Normandie, du MEDEF pour les représentants des organisations syndicales patronales, de la CGT pour les représentants des organisations syndicales des salariés, du Centre ressources illettrisme et analphabétisme (CRIA) et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)**. Les actions présentées dans la feuille de route ne sont pas exhaustives des nombreuses initiatives existantes et s'enrichira progressivement.

Objectif de la feuille de route

Fédérer les acteurs régionaux autour de la **prévention et de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme** afin d'**améliorer les compétences de base des normands**.

Quelle est l'utilité de la feuille de route ?

Cette feuille de route est la vôtre, vous pouvez l'utiliser pour :

- **Faire évoluer les représentations** et porter un regard positif sur le potentiel des personnes concernées
- Inspirer de **nouvelles actions** adaptées à votre contexte
- Favoriser les **collaborations partenariales**
- **Renseigner et outiller les acteurs normands** qui souhaitent se saisir de la question
- Identifier des **contacts** et des **ressources**

Pourquoi agir à votre niveau ?

La question de l'illettrisme recouvre des situations très différentes et les difficultés des personnes concernées peuvent être majorées par la double vulnérabilité liée à l'illectronisme.

Les personnes en situation d'illettrisme sont souvent invisibilisées car ce public est diffus dans la population générale. Ce phénomène est renforcé par le sentiment de honte (en effet ces personnes ont été scolarisées en France et estiment qu'elles devraient savoir) qui les pousse à développer des stratégies de compensation, d'évitement et de dissimulation de leurs empêchements.

Cette situation n'est pas une fatalité et **les acteurs normands peuvent agir** individuellement et collectivement en :

- **Favorisant la visibilité et la lisibilité de la thématique**
- **Détectant et en orientant les personnes concernées**
- **Utilisant les offres et les outils existants**
- **Développant des partenariats à l'échelle régionale, départementale et locale**
- **Facilitant l'interconnaissance et l'échange de bonnes pratiques**

Les bénéfices à l'action sont nombreux et varient selon les publics concernés :

- 5 -

- **Bénéfices pour les actifs et actives en emploi**
 - Augmenter la sécurité et la qualité de vie au travail des actifs
 - Sécuriser les parcours professionnels
 - Faciliter la reconversion professionnelle et l'emploi des travailleurs expérimentés
 - Permettre l'évolution professionnelle
- **Bénéfices pour les actifs et actives en recherche d'emploi**
 - Faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi
 - Développer les compétences tout au long de la vie
 - Renforcer l'employabilité des demandeurs d'emploi
 - Faciliter l'évolution professionnelle
- **Bénéfices pour les normands hors cadre professionnel**
 - Faciliter l'accès aux droits, au sport, aux loisirs et à la culture
 - Favoriser l'accès en formation (atelier 1^{er} marche)
 - Intégrer des dispositifs adaptés et inclusifs
 - Favoriser l'accès au droit commun

Vos actions participent à une société plus inclusive et plus performante.

Nous comptons sur vous !

Définitions

L'**illettrisme** désigne la situation des personnes qui ne maîtrisent pas les compétences de base (lire, comprendre un texte, écrire, compter) malgré une scolarité en France.

Elle se distingue de la situation d'**analphabétisme** (personnes n'ayant pas été scolarisées) et du Français langue étrangère (besoin linguistique).

L'**illectronisme** ou illettrisme numérique désigne la situation d'un adulte ne maîtrisant pas les outils numériques usuels pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante.

L'**innumérisme** : désigne la situation des personnes qui ne maîtrisent pas les compétences de base en calcul (numératie).

Les 4 degrés de l'illettrisme*

De l'incapacité totale à écrire jusqu'à des difficultés de compréhension fine.

Degré n°1 : l'illettrisme

Le vocabulaire est répétitif. La personne évite de lire et d'écrire ; **mais si elle le fait, elle peut lire et écrire (souvent recopier) son nom et son adresse, et éventuellement quelques mots très courants ou qui lui sont familiers.**

Degré n°2 : l'illettrisme

À l'oral, le vocabulaire de la personne est peu précis.
La personne évite d'écrire ; **mais si elle le fait, l'écrit produit est très phonétique et/ou n'est pas compréhensible hors contexte.**

Degrés n°3 et 4 : la sortie de l'illettrisme

Les personnes ayant atteint ces degrés ont acquis un bagage proche du niveau Certificat de Formation Générale. **Pour la suite de leur parcours, elles relèvent d'une formation de réactualisation ou de remise à niveau des compétences de base.**

*Cadre national de référence ANLCI

Chiffres nationaux



- **10,5% des personnes** de 18-64 ans sont **en difficultés avec les compétences de base** (lire, écrire, compter).
- Un quart des personnes présentent **un cumul des difficultés d'illettrisme et d'innumérisme (26%)**.

- **11 % des jeunes** de 18-29 ans sont **en forte difficulté avec les compétences de base**

- **25 % des jeunes ne possèdent pas de compétences numériques dans au moins un des 5 domaines :**

- Recherche d'informations : trouver des informations sur un produit sur internet,
- Communication et collaboration en ligne : envoyer ou recevoir des courriels,
- Utilisation de logiciels : copier ou déplacer des fichiers,
- Confidentialité et protection de la vie privée : s'assurer que le site est sécurisé avant de renseigner des données personnelles,
- Résolution de problèmes : effectuer des achats en ligne



- 7 -

Chiffres régionaux

- En Normandie, la **part des jeunes en difficulté de lecture** représente : 11,7% pour le Calvados, 12,2% pour la Manche, **13,9% pour l'Eure, 14,1% pour la Seine-Maritime et 15,5 % pour l'Orne**. Sachant que la moyenne nationale est à 13% en 2024 et 11,8 en 2023



- Entre le 2 mai 2023 et 30 avril 2024, **12% de personnes en se déclarant en situation d'illettrisme** au sein de la formation "savoirs essentiels" de la Région Normandie.

Acteurs de l'illettrisme en Normandie

Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme

Le CRIA est une des missions du Carif-Oref de Normandie qui consiste à :

- **Informier tous les publics** (décideurs, professionnels, associations, entreprises...) sur les problématiques liées à l'illettrisme, l'analphabétisme et le FLE (français langue étrangère).
- **Animer et apporter un appui technique**, via des conseils stratégiques et méthodologiques, l'accompagnement de projets, l'accueil et la professionnalisation des acteurs.
- **Capitaliser, produire et diffuser des ressources** pédagogiques et documentaires adaptées (méthodes, jeux, supports divers).
- **Observer et analyser l'évolution des situations d'illettrisme** sur le territoire normand, et participer à la mise en réseau et à la mutualisation des pratiques au niveau régional et national.

Pour renforcer la sensibilisation, la professionnalisation des acteurs, ainsi que le conseil et l'accompagnement dans le montage de projets, d'actions, et de mise en réseau, le CRIA joue plusieurs rôles clés : **Accueil et information des acteurs** de la lutte contre l'illettrisme et de l'apprentissage du Français, **Sensibilisation et de professionnalisation des intervenants**, **Mise en réseau** pour favoriser la collaboration entre acteurs, et **Conseil et accompagnement technique et stratégique**

Le **CRIA propose un accompagnement individualisé** notamment pour :

- **Concevoir et monter des projets** en appui aux bénévoles, formateurs, associations, organismes de formation, partenaires sociaux, entreprises, acteurs de l'orientation et institutions diverses...)
- **Mettre en œuvre des dispositifs** de lutte contre l'illettrisme en collaboration avec les financeurs et institutions responsables de ces actions.

Site internet : www.cariforefnormandie.fr/

Contacts :

Sandra Dos Santos, Référente de mission CRIA

02 31 46 91 19 | 06 26 70 10 11

sdossantos@cariforefnormandie.fr

Espace Jean Monnet – Hérouville-Saint-Clair

8 place de l'Europe

14200 Hérouville-Saint-Clair



Aïcha Talbi, Chargée de projets CRIA

02 32 18 49 30

atalbi@cariforefnormandie.fr

ATRIUM – Rouen

115 boulevard de l'Europe

76 100 ROUEN

N'hésitez pas à partager vos nouvelles actions !

Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI)

L'ANLCI a pour mission de **réunir, d'animer et de soutenir les décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme** : pouvoirs publics nationaux, collectivités territoriales, acteurs de la société civile, OPCO, entreprises et partenaires sociaux. Elle apporte **un éclairage sur la définition, les chiffres de l'illettrisme et de l'illectronisme, coordonne les solutions sur les territoires, outille ceux qui souhaitent agir** et diffuse largement les pratiques inspirantes.



Repérer les situations d'illettrisme, évaluer les compétences de base, mesurer les progrès : « eva » est un service public numérique qui permet d'objectiver le niveau de maîtrise des compétences de base des adultes. Ludique, rapide et accessible, il

permet également de mesurer les progrès réalisés. « eva » est un outil pour les professionnels de l'insertion et de la formation. Il facilite le suivi et la cohérence des parcours d'accompagnement.



Accompagner les acteurs du monde du travail à mieux prendre en compte la réalité des situations d'illettrisme dans leur environnement professionnel.

- 9 -



Agir dans le monde du travail : « Les incontournables » est une boîte à outils qui fournit conseils, repères et ressources aux employeurs qui veulent développer les compétences de base dans le monde du travail. Accessible en ligne,

organisés par étapes clés, « Les Incontournables » guident les acteurs du monde du travail tout au long de la démarche d'accompagnement des salariés en situation d'illettrisme.



Lire, écrire, compter sur tous les supports : au cœur d'une société qui se digitalise, DUPLEX est une démarche pédagogique qui permet de consolider la maîtrise des compétences de base par l'utilisation du numérique. La démarche DUPLEX propose un accompagnement humain

personnalisé adapté aux besoins de chacun, en s'appuyant sur des contextes stimulants et les centres d'intérêts des personnes. Pour développer cette démarche de mobilisation de l'ensemble des compétences, l'ANLCI s'appuie sur une communauté de formateurs de formateurs qui contribue à la professionnalisation des acteurs.



Agir ensemble avec les familles: FAMILIRE est un programme destiné aux parents. Il vise le réapprentissage des compétences de base en proposant un accompagnement global (levée des freins à l'entrée et au maintien en formation, soutien à la parentalité, activités socio-culturelles).



Porter un coup de projecteur annuel avec les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme (JNAI): chaque année en septembre, l'ANLCI donne la parole aux personnes concernées et met un coup de projecteur sur les solutions locales. Le mouvement des JNAI rassemble chaque mois de septembre des centaines de manifestations sur les territoires pour faire progresser la prise de conscience, faire connaître les solutions de proximité qui existent et outiller les acteurs à partir de l'offre ANLCI.



Créer des solutions avec les acteurs et personnes concernées avec la Coopérative des Solutions: ce programme, soutenu par le Fonds Social Européen et déployé par l'ANLCI sur les territoires, repose sur une démarche de construction collective, dans laquelle les personnes concernées sont associées, afin de prendre pleinement en compte leurs vécus, leurs attentes et les réalités de leurs situations. Les Coopératives des solutions constituent de véritables leviers sur les territoires et au sein des organisations pour initier ou renforcer des dynamiques collectives de travail, élaborer et mettre en œuvre des solutions de remédiation aux compétences de base.



Site internet : www/anlci.gouv.fr

Contact :

Virginie ALLAIS, Coordinatrice régionale en Normandie

06 60 19 63 21

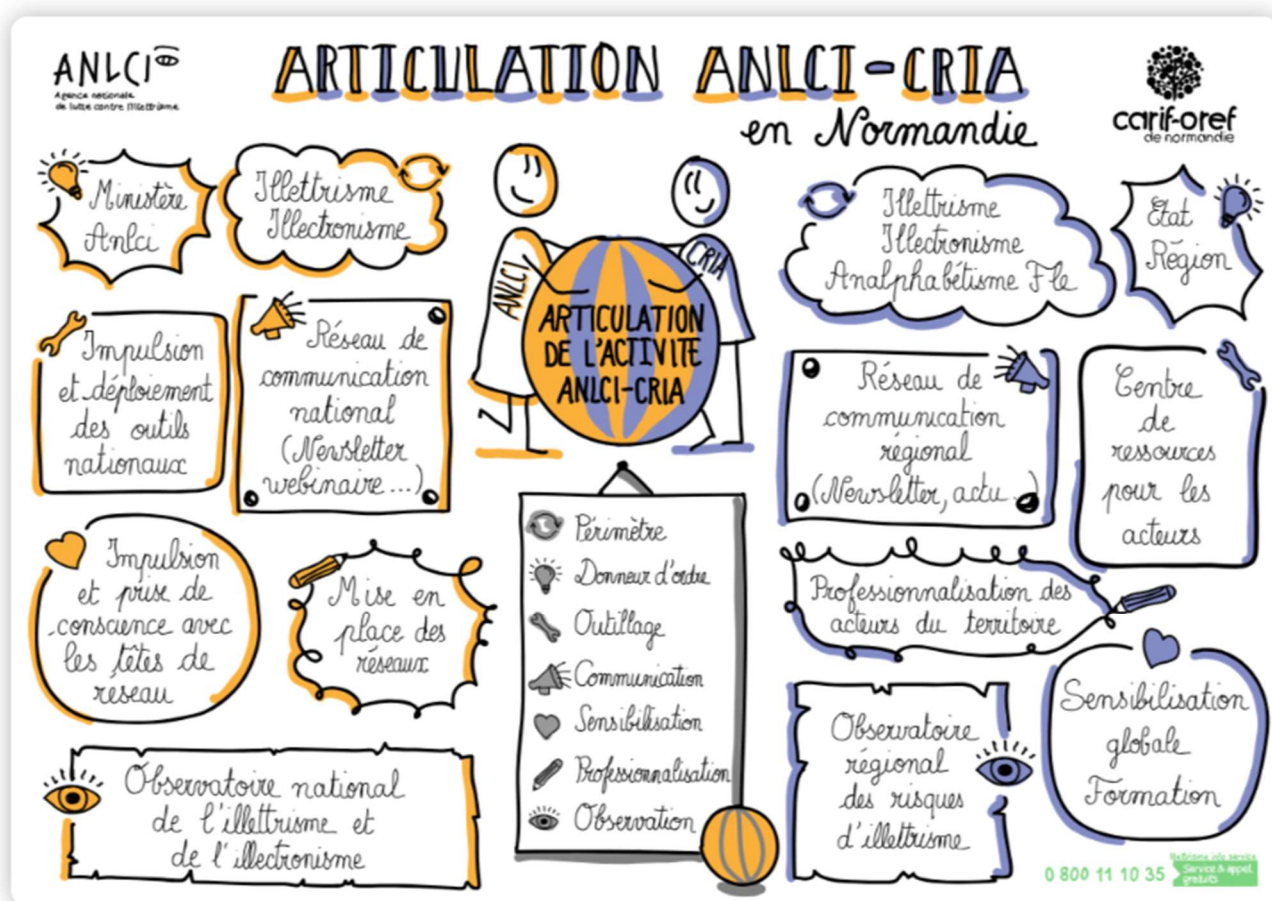
normandie@anlci.gouv.fr

Préfecture de Normandie
Secrétariat Général aux Affaires Régionales
7 place de la Madeleine
76036 Rouen Cedex

Articulation entre le CRIA et l'ANLCI

La collaboration entre le CRIA et l'ANLCI a été réaffirmée par la signature d'un **cadre commun** le 21 novembre 2025 permettant de structurer les actions en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme. **L'Etat a contre signé** le document afin de confirmer sa volonté de **renforcer les collaborations et conforter la visibilité de l'action conduite en Normandie**.

La **coordination des interventions** du CRIA et de l'ANLCI s'articule aux **niveaux régional et national**.



Comment trouver une solution proche de vous ?

Vous avez des questions sur l'illettrisme ?

Vous voulez connaître les actions qui existent près de chez vous, échanger avec un professionnel qui peut vous conseiller une solution ?

Illettrisme info service
0 800 11 10 35 Service & appel gratuits

Le CRIA Normandie répond à vos interrogations sur le numéro national de l'ANLCI

Feuille de route

Méthodologie

A la demande du bureau du CREFOP, en 2024, la commission formation du CREFOP Normandie a constitué un **groupe de travail « illettrisme »** afin de coconstruire une feuille de route Illettrisme et illectronisme régionale. Il est composé des représentants de l'Etat (du service du SGAR et de la DREETS), de la Région Normandie, du MEDEF pour les représentants des organisations patronales, de la CGT pour les représentants des organisations syndicales de salariés, du Centre ressources illettrisme et analphabétisme (CRIA) et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Sur la base d'une large sollicitation des acteurs normands, le 24 juin 2025, une journée de lancement des travaux a été organisée à Caen en présence de plus de 50 acteurs locaux. La co-construction de la feuille de route a pour objectif de :

Fédérer les acteurs régionaux autour de la prévention de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme pour améliorer les compétences de base des normands.

Au cours de l'année 2025, six séances de travail ont été programmées avec les différents partenaires autour de trois comités techniques intitulés

- **Actives et Actifs en emploi,**
- **Actives et Actifs en recherche d'emploi**
- **Prévenir et agir hors cadre professionnel**

Les séances de travail ont permis d'identifier les attentes des participants de chaque comité technique, d'identifier les actions déjà réalisées en Normandie puis de dégager collectivement des actions et envisager des possibilités de mise en œuvre.

- Le 2 mars, un **comité technique ad hoc** s'est réuni à l'initiative du comité organisateur qui a convié l'association régionale des Missions Locales, France Travail, les opco, l'Education Nationale, le Réseau Canopé et des cinq conseils départementaux afin de compléter la proposition.
- Le 11 mai, **la commission formation du CREFOP**, élargie aux membres du bureau qui le souhaitent, a été informée de la présente feuille de route.
- Le 11 juin, le **bureau du CREFOP** a rendu un avis favorable.
- Le 23 juin, **un webinaire de présentation de la feuille de route et illectronisme en Normandie 2026-2028 sera proposé à tous les acteurs normands.**

La présente feuille de route sera mise à l'honneur lors du lancement des journées nationales d'action contre l'illettrisme en septembre 2026.

Détail de la feuille de route

Axe 1 : Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme des actives et actifs en emploi

Sensibiliser, repérer, et remédier

1. Identifier les clés du repérage en entreprise
2. Identifier les clés de la remédiation en entreprise
3. Sonder les entreprises pour recueillir leurs besoins et mieux les outiller

Axe 2 : Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme des actives et actif en recherche d'emploi

Sensibiliser, repérer et accompagner

4. Déployer un réseau d'acteurs et d'échanges de bonnes pratiques
5. Mobiliser le réseau pour l'emploi pour prévenir et réduire l'illettrisme

- 13 -

Axe 3 : Prévenir et agir contre l'illettrisme et l'illectronisme hors cadre professionnel

Rechercher des solutions concrètes, locales et adaptées

6. Remobiliser les publics les plus éloignés pour favoriser leur retour vers un parcours d'insertion
7. Proposer une méthode pour fédérer les acteurs d'un même territoire

Axe transversal

Communiquer et outiller

8. Relayer la communication dans votre réseau
9. Recenser et mutualiser les outils existants

Axe 1

Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme des actives et actifs en emploi

Objectif stratégique :

Sensibiliser, repérer, et remédier

Dans un monde professionnel en pleine transformation, l'illettrisme et l'illectronisme sont des enjeux centraux qui touchent directement la performance, la cohésion et la modernisation des organisations. D'autant que plus de la moitié des personnes concernées se trouvent en emploi.

Les secteurs d'activité les plus concernés sont notamment l'industrie, l'agriculture, la logistique, l'agroalimentaire, le bâtiment, l'artisanat, le commerce, l'intérim...

Dans cette partie, le repérage des personnes concernées s'entend par repérage **des compétences**. Il ne s'agit pas d'envisager les personnes en fonction d'un manque, mais plutôt du point de vue de ses potentialités et d'aborder le repérage sous un angle positif.

Une attention particulière est à porter au **choix des mots** employés pour éviter toute stigmatisation.

1-Identifier les clés du repérage en entreprise

Objectif opérationnel : Mieux repérer les situations d'illettrisme en entreprise et mieux identifier les parties prenantes engagées dans le repérage par des professionnels formés

Description : Identifier et repérer les parties prenantes pouvant être actrices de la détection en entreprise. Identifier la problématique, si elle est individuelle ou collective, et sa genèse.

Mettre à disposition des entreprises un module de sensibilisation à destination des managers et les encadrants de proximité en libre accès sur le site du Carif-Oref.

Modalités de mise en œuvre :

Réalisation d'une fiche et/ou une infographie à destination des entreprises reprenant :

- *Les parties prenantes*
 - o Le corps dirigeant : Chef d'entreprise, RH, cadre intermédiaires, encadrants de proximité (responsable QHSE)
 - o Les salariés : IRP, organisations de salariés, élus représentants du personnel, organisation syndicale...
 - o Les organismes de formation qui interviennent auprès de l'entreprise : formation courte ou longue permettant un contact en proximité avec les salariés
- *Les moments privilégiés :*
 - o Les entretiens annuels,
 - o Les sessions de formation,
 - o Les activités pilotées par le CSE (culturelles, sportives...)
- *Les interlocuteurs à vos côtés*
 - o ANLCI, CRIA...

Porteur de projet : Groupe de travail « illettrisme » : animateurs du comité technique 1

Contributeurs : Groupe de travail « illettrisme »

Indicateur d'évaluation :

- Réalisation d'un livrable
- Diffusion du livrable à grande échelle auprès des entreprises normandes *via* fédérations, branches, opco, OS, OP, organismes de formation...
- Nombre de connexion au module de sensibilisation

Calendrier : 2^{sd} sem 2026

2 : Identifier les clés de la remédiation en entreprise

Objectif opérationnel :

Aider et sensibiliser les entreprises à mettre en place des actions de remédiation.

Description :

Créer une fiche synthétique pour aiguiller et orienter les entreprises vers les outils et les acteurs adéquats de remédiation.

Modalités de mise en œuvre :

Réalisation d'une fiche/infographie à destination des entreprises pour les aiguiller et les orienter dans la remédiation :

- Une prise de parole positive sur les bienfaits de la remédiation (climat social, productivité...)
- Interlocuteurs mobilisables (ANLCl, CRIA, organismes de formation spécialisés, Opco...)
- Outils/méthodes disponibles (Eva, dispositifs de formation régionale...)
- Les budgets mobilisables (budget interne formation, branches, Plan d'investissement dans les compétences...)

Porteur de projet : Groupe de travail « illettrisme » : animateurs du comité technique 1

Contributeur : Groupe de travail « illettrisme »

Indicateurs d'évaluation :

Réalisation d'un livrable diffusé à grande échelle auprès des entreprises normandes *via* les fédérations, branches, opco, OS, OP, organismes de formation...

Calendrier : 2^{sd} sem 2026

3 : Sonder les entreprises pour recueillir leurs besoins et mieux les outiller

Objectif opérationnel :

Récolter de l'information dans les *entreprises Normandes et/ou (OP, OS, branches/filières...)*

Description :

Créer un sondage de grande ampleur interrogeant les entreprises sur la lutte contre l'illettrisme en Normandie

- L'intérêt lié à la thématique
- La volonté de mettre en place des actions
- Les besoins des entreprises sur le sujet
- Les freins
- Les motivations
- La connaissance des outils à disposition

- 17 -

Modalités de mise en œuvre :

Afin, de mieux outiller les entreprises normandes, deux questionnaires leurs seront adressés largement à un an d'intervalle pour identifier leurs besoins et les informer sur les outils à leur disposition.

Porteur de projet : Groupe de travail « illettrisme » : animateurs du comité technique 1

Contributeurs : CREFOP, opco et comité organisateur pour la diffusion du questionnaire dans les réseaux respectifs

Indicateur d'évaluation :

- Nombre de réponses au sondage
- Mesures mises en œuvre en réaction au sondage

Calendrier : 1^{er} trim 2027 et 1^{er} trim 2028

Axe 2

Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme des actives et actifs en recherche d'emploi

Objectif stratégique :

Sensibiliser, repérer et accompagner

Les enjeux d'insertion professionnelle, le développement des compétences de base, le maintien de l'employabilité et des possibilités de reconversion sont indispensables pour permettre aux personnes concernées d'évoluer sereinement dans leurs parcours professionnels. Une large sensibilisation des acteurs à la prise de conscience de ce thème est indispensable pour couvrir l'ensemble de notre territoire en s'appuyant sur les acteurs déjà engagés. Le partage d'expérience et des bonnes pratiques dans le repérage et l'accompagnement sont autant de pistes pour une réponse efficiente aux besoins des normands notamment dans une notion de parcours et de progression.

4 - Déployer un réseau d'acteurs et d'échanges de bonnes pratiques

Objectifs opérationnels :

- Structurer un réseau régional d'acteurs capables d'intervenir dans leurs organisations et réseaux.
- Animer et diffuser des ressources de sensibilisation auprès des professionnels et des partenaires.
- Favoriser l'interconnaissance et le partage de bonnes pratiques à l'échelle locale.

Description :

Les acteurs normands de l'insertion, de l'emploi et de la formation sont invités à devenir des acteurs de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. Ils contribuent à relayer la thématique dans leurs structures, auprès de leurs partenaires et en direction des publics.

A l'initiative des acteurs de terrain volontaires, ils peuvent devenir des relais de proximité, organiser des ateliers d'échanges de bonnes pratiques, des sessions thématiques, des visites apprenantes, des retours d'expérience ou toutes autres initiatives.

Modalités de mise en œuvre :

Animation régulière du réseau : réunions thématiques, mutualisation d'outils, diffusion de kits de sensibilisation. Organisation d'évènements territoriaux (par bassin) pour renforcer visibilité et coopération.

Porteurs de projet : Groupe de travail « illettrisme » : animatrice Comité technique 2, avec le soutien du Carif-Oref (newsletter ...)

Contributeurs : Les acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation, acteurs publics, structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), organismes de formation, opérateurs de compétences...

Indicateur d'évaluation :

- Nombre et qualité des structures identifiées comme relai de proximité de l'illettrisme et de l'illectronisme
- Qualification des actions d'animation du réseau déployées sur l'année par typologie (webinaires, ...) : objet, cible, nombre de participants...

Calendrier : 2^e semestre 2026 pour un déploiement en 2027-2028

5 : Mobiliser le réseau pour l'emploi pour prévenir et réduire l'illettrisme

Objectifs opérationnels : Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs du réseau pour l'emploi.

Description :

Utiliser les réseaux existants tels que les Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) pour mobiliser l'ensemble des acteurs y siégeant : les conseils départementaux, la région, les DDETS, France travail, Cheops réseau Cap emploi, les missions locales...

Modalités de mise en œuvre :

Inviter les membres du CLPE à se saisir du sujet de l'illettrisme et de l'illectronisme en constituant des groupes de travail dédiés afin de favoriser l'émergence et la conduite d'actions au local en faveur de la lutte contre l'illettrisme en mobilisant des acteurs locaux.

- Informer et orienter vers l'offre de formation disponible
- Mobiliser les ressources de communication en interne (intranet, journal interne...) et en externe (campagne d'affichage...)
- Participer aux journées nationales de lutte contre l'illettrisme en qualité d'organisateur ou co-organisateur des actions et valoriser les actions mises en œuvre par une large communication

France Travail s'associe aux modalités de mise en œuvre précédemment citées dans la déclinaison la feuille de route nationale ANLCI-France Travail 2026-2027 à l'échelle régionale dans une déclinaison opérationnelle et complète son intervention :

- Informer et former les conseillers emploi et les ambassadeurs Illettrisme de France Travail sur la prévention et la lutte contre l'illettrisme
- Proposer une passation de l'escape game « Sensibilisation à l'illettrisme » aux acteurs du réseau de l'emploi

Porteur de projet : Le réseau pour l'emploi

Contributeurs : ANLCI, CRIA

Indicateur d'évaluation :

Nombre d'actions labellisées par le réseau pour l'emploi dans le cadre des Journées nationales d'action contre l'illettrisme en qualité d'organisateur ou de co-organisateur.

- Cartographie des groupes de travail déployés à l'échelle des CLPE : objectifs, membres, actions conduites, résultats de ces actions... Présentation de la feuille de route en CLPE : appui sur ATEF / CDPE : calendrier des présentations et acteurs présents

Calendrier : 2026 / 2028

Axe 3

Prévenir et agir hors cadre professionnel

Objectif stratégique :

Rechercher des solutions concrètes, locales et adaptées

Les actions hors cadre professionnel concernent les champs de la parentalité, la scolarité, la citoyenneté, l'insertion sociale, l'accès aux droits, à la santé, à la culture, au sport, aux loisirs, à la lecture, au numérique...

Le public cible est assez vaste pour la lutte contre l'illettrisme puisqu'il comprend les adultes potentiellement en situation d'illettrisme, les parents, les jeunes neet (ni en étude, ni en emploi, ni en formation).

Pour les moins de 16 ans, les actions visent la prévention de l'illettrisme notamment pour les enfants dès la petite enfance, les jeunes scolarisés ou en décrochage scolaire,...

Certains publics spécifiques sont également concernés : Les gens du voyage, les détenus, les jeunes en Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), les jeunes pris en charge et sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et les personnes ne pouvant accéder aux formations de remise à niveau des compétences de base...

→ L'Éducation Nationale, le Réseau Canopé et l'ANLCI sont actuellement engagés dans une phase de cadrage visant à préciser les contours de plusieurs projets partenariaux. Ces travaux donneront lieu à l'élaboration d'une fiche action dédiée, qui sera intégrée à la présente feuille de route à l'horizon 2027.

6 : Remobiliser les publics les plus éloignés pour favoriser leur retour vers un parcours d'insertion

Objectifs opérationnels :

- Lever les freins psychologiques et sociaux à la formation en proposant une étape de transition rassurante.
- Participer à la sortie de l'isolement et à la découverte de l'offre culturelle, sportive, de loisirs et sociale locale.
- Orienter ou réorienter les personnes vers le droit commun (formation, guichet unique...)

Description :

L'enjeu est de briser l'isolement et de restaurer le lien social des personnes en situation d'illettrisme, souvent éloignées des circuits classiques de formation. L'action propose un cadre sécurisant et valorisant à travers l'expérimentation d'ateliers de proximité de type '1ère marche'. En s'appuyant sur des activités concrètes, cette approche permet de renforcer progressivement les compétences de base, de valoriser les savoir-faire individuels et de réamorcer une dynamique d'apprentissage. Elle constitue le socle nécessaire avant tout engagement dans un parcours d'insertion durable.

Modalités de mise en œuvre :

Expérimenter des ateliers territoriaux basés sur des activités valorisantes (culture, loisirs, vie quotidienne) pour repérer les situations d'illettrisme et préparer l'orientation vers le droit commun.

Prendre appui sur les fiches départementales mettant en évidence le cumul des facteurs de risque de l'illettrisme (disponibles sur le site de l'ANLCl) pour définir précisément les modalités avec les acteurs locaux (centres sociaux, CCAS, médiathèque, associations...) en fonction des besoins et spécificités du territoire.

Proposer des « Ateliers de 1ère marche » comme support d'action pour identifier les besoins en compétences de base de manière non stigmatisante.

Porteur de projet :

- ANLCl (préfiguration et suivi du projet)
- Porteur de projet à identifier en fonction du territoire retenu

Indicateur d'évaluation :

- Fiche de présentation du projet
- Compte rendu de l'expérimentation comprenant notamment le nombre de participants à l'expérimentation ayant intégré un parcours de formation ou une structure d'accompagnement à l'issue de l'atelier.

Calendrier : 2026/2027

7 : Proposer une méthode pour fédérer les acteurs d'un même territoire

Objectifs opérationnels :

- Favoriser la prise en compte de l'illettrisme et de l'illectronisme en créant une dynamique locale
- Développer l'interconnaissance pour faciliter le repérage et l'orientation des personnes concernées
- Faciliter la coordination partenariale dans un même territoire

Description :

Proposer une méthode opérationnelle aux communautés de communes (CC), aux communautés d'agglomération (CA), aux communautés urbaines (CU), aux métropoles et plus largement aux collectivités territoriales pour mobiliser et coordonner l'ensemble des acteurs d'un territoire engagés dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Cette méthode visera à soutenir la construction d'une dynamique partenariale locale en s'appuyant sur les ressources existantes du territoire, qu'il s'agisse des acteurs, des dispositifs ou des initiatives déjà en place. Elle encouragera la coopération entre des partenaires issus de différents champs tels que l'éducation, l'action sociale, la culture, le sport, la jeunesse, la santé, la vie associative, les services publics et les acteurs économiques.

Modalités de mise en œuvre :

- Élaboration du cadre méthodologique par l'ANLCI avec différents
- Identification et valorisation des ressources territoriales
- Proposition des repères méthodologiques permettant l'animation d'une dynamique partenariale locale de prévention et de lutte contre l'illettrisme
- Rédaction et diffusion du livrable

Porteur de projet : ANLCI

Contributeurs : communautés de communes (CC)...collectivités territoriales les partenaires de l'éducation et la formation, l'emploi et l'insertion, l'action sociale, la culture, le sport, la jeunesse, la santé, la vie associative, les services publics et les acteurs économiques

Indicateurs d'évaluation : Réalisation et diffusion du livrable

Calendrier :

2027 : Élaboration du cadre méthodologique, rédaction et diffusion du livrable

Axe transversal

Objectifs stratégiques :

Communiquer et outiller

Dans une stratégie régionale qui mobilise une pluralité d'acteurs, la communication joue un rôle essentiel pour garantir la lisibilité, la cohérence et l'efficacité des actions menées contre l'illettrisme et l'illectronisme. Cet axe transversal vise à renforcer la diffusion des messages clés, à rendre visibles les initiatives du territoire et à faciliter l'accès à l'information pour toutes et tous. En s'appuyant sur les réseaux existants, il permet de relayer largement campagnes, événements, ressources, outils et actualités, tout en veillant à l'harmonisation des messages à l'échelle régionale.

La coordination et la mutualisation des outils constituent également un levier majeur pour soutenir les professionnels. En favorisant la circulation des supports, en partageant les bonnes pratiques et en valorisant les ressources disponibles, cet axe contribue à structurer une communication claire, accessible et partagée. Il renforce ainsi la capacité collective à sensibiliser, mobiliser et accompagner les publics concernés.

En créant un cadre commun de communication et de mutualisation, cet axe vient amplifier l'impact des initiatives portées dans chaque domaine d'action, tout en consolidant les coopérations et en offrant aux acteurs normands une base commune pour agir ensemble, efficacement et durablement.

8 : Relayer la communication dans votre réseau

Objectifs opérationnels :

S'appuyer sur les réseaux de communication existants des acteurs normands pour relayer largement les messages clés sur l'illettrisme et l'illectronisme. (Newsletters, dates des webinaires, études, JNAI...)

Description :

L'action vise à renforcer la diffusion des informations essentielles liées à l'illettrisme et à l'illectronisme en Normandie, en s'appuyant sur les réseaux de communication déjà existants des acteurs du territoire (collectivités, organismes de formation, entreprises, institutions publiques, associations, acteurs de la culture, du sport et des loisirs...). L'objectif est de multiplier l'impact des messages en utilisant les supports déjà en place : newsletters, sites web, agendas, réseaux sociaux, actualités, webinaires, événements, études publiées, etc.

Cette démultiplication permet de :

- Toucher un public beaucoup plus large et diversifié ;
- Harmoniser les messages partagés à l'échelle régionale ;
- Renforcer la visibilité des actions, ressources, dates clés et outils ;
- Mobiliser davantage de partenaires autour de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

- 25 -

Modalités de mise en œuvre :

Chaque partenaire identifie dans son réseau professionnel les canaux de communication les plus pertinents et participe à la diffusion de l'information.

Porteur de projet : CRIA

Contributeurs : Groupe de travail « illettrisme » et tous les acteurs Normands

Indicateurs d'évaluation :

Nombre de type de partenaires mobilisés comme relais de communication.

Calendrier : 2026 / 2028

9 : Recenser et mutualiser les outils existants

Objectifs opérationnels :

- Recenser et centraliser l'information
- Informer, vulgariser et professionnaliser

Description :

Créer un espace permettant de centraliser l'information relative à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en Normandie pour faciliter le repérage des acteurs sur l'offre et les outils à disposition.

Modalités de mise en œuvre :

Création d'un espace dématérialisé sur le site internet du Carif-Oref comprenant par exemple :

- La feuille de route illettrisme et illectronisme en Normandie
- Des actions mises en œuvre dans la région
- Des ressources, des contacts, de la documentation...
- Présentation et prêt outils
- L'offre de professionnalisation des acteurs
- Le lien vers des études
- Les outils de communication

Des espaces de rangement pourraient être organisés comme les comités techniques à savoir :

- Actives et Actifs en emploi,
- Actives et Actifs en recherche d'emploi
- Prévenir et agir hors cadre professionnel

Porteur de projet : CRIA

Indicateurs d'évaluation :

Création d'un espace dématérialisé sur le site du Carif-Oref

Calendrier : 2026 / 2028

Pilotage, suivi et évaluations

Pilotage

1

Commission Formation du CREFOP et bureau du CREFOP

Une présentation par le comité organisateur une fois par an en **commission formation** du CREFOP pour aborder le suivi de la feuille de route et la présentation d'une ou plusieurs actions marquantes.

Une information écrite sera réalisée auprès du **Bureau du CREFOP**. Un complément d'information pourra y être apporté en fonction des demandes de ce dernier.

2

Groupe de travail « illettrisme »

Des rencontres **régulières** pour animer la feuille de route et réaliser l'état d'avancement de la présente feuille de route et apporter d'éventuels ajustements.

3

COPIL « illettrisme »

Une à deux rencontres par an pour partager les points l'actualité en matière d'illettrisme et l'illectronisme, et garantir la transversalité de la feuille de route.

4

Acteurs Normands

Un **webinaire** une fois par an pour informer du suivi de la feuille de route et partager les points l'actualité en matière d'illettrisme et l'illectronisme.

Suivi et évaluation

Des fiches actions

Analyser les indicateurs des fiches actions en 2027 et 2028

De la feuille de route

Evaluer la feuille de route de l'illettrisme et illectronisme en Normandie en 2028 sur la fédération des acteurs.

Projection sur la prochaine Feuille de route 2029-2031.

Indicateurs de suivi

	Indicateurs de suivi	
Axe 1	1 : Les clés du repérage en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un livrable - Diffusion du livrable à grande échelle auprès des entreprises normandes via fédérations, branches, opco OS, OP, organismes de formation... - Nombre de connexion au module de sensibilisation
	2 : Les clés de la remédiation en entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un livrable - Diffusion du livrable à grande échelle auprès des entreprises normandes via fédérations, branches, OPCO OS, OP, organismes de formation...
	3 : Sonder les entreprises pour recueillir leurs besoins et mieux les outiller	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réponses au sondage - Mesures mises en œuvre en réaction au sondage
Axe 2	4 : Déployer un réseau d'acteurs et d'échanges de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et qualité des structures identifiées comme relai de proximité de l'illettrisme et de l'illectronisme - Qualification des actions d'animation du réseau déployés sur l'année par typologie (webinaires, ...) : objet, cible, nombre de participants...
	5 : Mobiliser le réseau pour l'emploi pour prévenir et réduire l'illettrisme	Nombre d'actions labellisées par France Travail dans le cadre des Journées nationales d'action contre l'illettrisme en qualité d'organisateur ou de co-organisateur.
Axe 3	6 : Remobiliser les publics les plus éloignés pour favoriser leur retour vers un parcours d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de présentation du projet - Compte rendu de l'expérimentation comprenant notamment le nombre de participants à l'expérimentation ayant intégré un parcours de formation ou une structure d'accompagnement à l'issue de l'atelier. -
	7 : Proposer une méthode pour fédérer les acteurs d'un même territoire	Réalisation et diffusion du livrable
Axe T	8 : Relayer la communication dans votre réseau	Nombre de type de partenaires mobilisés comme relais de communication
	9 : Recenser et mutualiser les outils existants	Création d'un espace dématérialisé sur le site du Carif-Oref

Calendrier de la feuille de route

		2026	2027	2028
		1 ^{er} -2 nd semestre	1 ^{er} -2 nd semestre	1 ^{er} -2 nd semestre
Validation de la feuille de route		●		
Présentation de la FDR ¹ au lancement des JNAI ²			●	
Axe 1	1 : Les clés de la détection en entreprise		—	
	2 : Les clés de la remédiation en entreprise		—	
	3 : Le sondage... régionale pour interroger les entreprises et mieux les outiller		—	—
Axe 2	4 : Déployer un réseau d'ambassadeurs et D'échange de bonnes pratiques		—	
	5 : Mobiliser le réseau pour l'emploi pour prévenir et réduire l'illettrisme	—		— - 29 -
Axe 3	6 : Atelier 1ère marche		—	
	7 : Coordonner les acteurs d'un même territoire pour favoriser la sensibilisation à l'illettrisme			—
Axe T	8 : Relayer la communication dans votre réseau		—	
	9 : Recensement et mutualisation des outils existants accessibles à tous les acteurs normands		—	
Suivi de la feuille de route en commission formation et bureau du CREFOP			●	●
Rencontres partenariales			●	●
Évaluation de la feuille de route en commission formation du CREFOP				●

¹FDR = Feuille de route

²JNAI = Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme

Conclusion

En Normandie, la prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme constituent plus que jamais un enjeu majeur d'inclusion, de cohésion sociale et de développement territorial. À travers cette feuille de route, la Région réaffirme sa volonté d'agir de manière coordonnée, innovante et durable, aux côtés de l'État, des collectivités, des acteurs de l'éducation, de l'insertion, de la formation, du numérique, ainsi que du tissu associatif.

Les actions engagées doivent permettre à chaque Normand, quel que soit son âge, sa situation ou son lieu de vie, d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour apprendre, travailler, communiquer et accéder pleinement à ses droits. Elles visent également à renforcer la capacité de notre territoire à accompagner les transitions, qu'elles soient sociales, économiques ou numériques.

Cette feuille de route marque ainsi une étape importante, mais elle n'est qu'un point de départ. **Les ambitions qu'elle porte ne pourront se concrétiser qu'à travers une mobilisation collective, une évaluation régulière et une capacité constante à adapter notre action aux besoins réels des habitants. Ensemble, faisons de la Normandie une région où chacun peut trouver les moyens d'agir, de comprendre et de participer pleinement à la vie citoyenne et professionnelle.**

Remerciements

- **Remerciements aux membres du comité organisateur** pour son dynamisme et sa collaboration grâce auxquels la présente feuille de route a été coconstruite.
 - **Aicha TALBI** et **Sandra DOS SANTOS** CRIA du Carif-Oref
 - **Laure BARAZZUTTI** pour le CREFOP
 - **Lionel LEROGERON** pour la CGT
 - **Claire DRIEU** pour le MEDEF
 - **Anaïs DESCHAMPS** et **Juliette MITTENDORF** pour la Région Normandie
 - **Sylvain BORDE** pour la Préfecture de région
 - **Bénédicte PINOT** pour la Préfecture de région
 - **Virginie ALLAIS** pour l'ANLCI
- **Remerciements à l'ensemble des contributeurs ayant participé à l'élaboration de cette feuille de route.** Leur expertise, leurs regards croisés, leurs retours d'expérience et leur engagement ont permis de construire une stratégie solide, ancrée dans les réalités du terrain et les besoins des Normands.
- **Remerciements à toutes celles et tous ceux qui, dans les mois et années à venir, se saisiront de cette feuille de route pour imaginer, développer et mettre en œuvre des actions nouvelles, ambitieuses et déterminantes dans la vie des personnes.** Leur mobilisation collective sera la clé du succès durable de cette dynamique à l'échelle régionale, départementale et locale.

Liste des structures participantes

3A Conseil et formation
Aciséa Formation

ACTP
Adéquation et développement
AFEV

Akto

ARML

CA Dieppe-Maritime
CNFPT

CLIPS Formation

CONSTRUCTYS NORMANDIE

CREFOP

Conseil départemental de la Seine-Maritime

Conseil départemental de l'Eure

Conseil départemental du Calvados

DRAC Normandie

DREETS

DRFPIC – FTLV

Education Nationale

ENEFA – AIFST

EPE14

FORJECNOR 2000

France Travail

F RTP

Greta des Côtes Normandes

GRETA Portes normandes

INFREP 50

IRFA Formation

La Boîte aux lettres

Média Formation

Médiathèque départementale de Seine-Maritime

Médiathèque d'Elbeuf

Normandie Livre & Lecture

OHé - Orthographe Héros

OpcO Santé

Passerelles Vers l'Emploi

Réseau Canopé

RECONNECT

Synthèse Action

Transitions Pro Normandie

U2P Normandie

UDES

- 31 -

SI VOUS POUVEZ LIRE
CE NUMÉRO,
0 800 11 10 35
VOUS POUVEZ
AIDER CEUX QUI
NE PEUVENT PAS.

Appelez ce **numéro gratuit** pour aider
les personnes en situation d'**illetterisme**.

0 800 11 10 35 lilletterisme info service
Service & appel
gratuits

ANLCI
Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme

www.anlci.gouv.fr



Synthèse et ressources de la
FEUILLE DE ROUTE
Illettrisme et illettronisme en Normandie
2026-2028

